



## Point COVID du 10 juin 2021 avec Amélie de Montchalin

La Ministre a annoncé le retour à la normale dans les services pour le 1<sup>er</sup> septembre (sachant que toutes les mesures sanitaires devraient s'achever au 30 septembre, avec la fin de l'urgence sanitaire). Entretemps, s'opère un retour progressif en présentiel.

### Reconnaissance du COVID 19 en maladie professionnelle

Seule une vingtaine de dossiers aurait été déposés au sein de la FPE, aucun chiffre n'a été communiqué pour la FPH et la FPT, davantage concernés. La DGOS devrait cependant fournir des informations à la fin de la semaine.

### Vaccination

La vaccination est basée sur le principe du volontariat. La campagne de vaccination porte ses fruits, le COVID 19 recule en France. Solidaires Fonction publique a rappelé que la lutte contre la pandémie se gagne au niveau mondial, faute de quoi continuent de se développer les variants (ex variant indien Delta) et a demandé que le gouvernement appuie la demande de levée des brevets des vaccins auprès des pays producteurs de ces vaccins, partenaires économiques de la France. La Ministre a répondu avec un peu trop de hauteur que les pays où la pandémie continue de se développer n'ont pas les capacités de produire ces vaccins. A l'entendre, un transfert technologique n'est pas possible ...Les pays riches se protègent du Covid, quant aux autres, un simple don de vaccins suffira. Pendant ce temps la pandémie se poursuit, et son cortège de décès.

### Masques

Solidaires Fonction publique a dénoncé le fait que des lots de masques ont tardivement dû être retirés malgré les alertes faites par Solidaires depuis presque une année. Par ailleurs une partie des masques continue de ne pas être retirés par certains employeurs a priori. Cela est particulièrement problématique et pose de nombreuses inquiétudes sur la santé de certain-es agent-es publics. Remarque laissée sans réponse par la Ministre.

### Télétravail

Il recule, mais on n'est pas dans un tout ou rien a affirmé la Ministre.

## **Jour de carence**

Au-delà même d'un nouveau report du jour de carence, Solidaires a rappelé la nécessité de la suppression du jour de carence dans la fonction publique, la crise sanitaire ayant démontré que le jour de carence joue un rôle néfaste dans la propagation du virus. Il est contraire à toute prophylaxie. Au demeurant, il est pris en charge par les deux tiers des employeurs du privé. Pourquoi pas dans le public ? La Ministre s'est abstenue de répondre.

## **Personnes vulnérables**

La dernière FAQ du 7 juin est très succincte et peu explicite sur cette question et renvoie à la circulaire du 10 novembre 2019. Malgré les demandes de précisions posées par Solidaires, la Ministre a éludé la question, en affirmant cependant qu'il n'y a pas d'injonction concernant la fin des ASA des personnes vulnérables.

De nouvelles dispositions seront mises en place au 1<sup>er</sup> septembre.

## **Au total, peu de réponses apportées aux questions posées par les organisations syndicales ...**

Prochaine réunion COVID en juillet.